

## **FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS**

Société Anonyme au capital de 22 000 000 €

Siège social : 41 rue du Capitaine GUYNEMER - 92925 LA DEFENSE CEDEX

R.C.S : NANTERRE N° 969 504 133

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés**

---

**Exercice clos le 30 Septembre 2020**

**Cabinet ESCOFFIER**  
40 rue Laure Diebold  
69009 LYON

**Cabinet BOREL et ASSOCIES**  
Immeuble ODIN – 17 rue Louis Guérin  
69626 VILLEURBANNE CEDEX

Membres de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de LYON

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

---

## Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2020

A l'assemblée générale de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS,

### 1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS** relatifs à l'exercice clos le **30 Septembre 2020**, établis en milliers d'euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 28 Janvier 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### 2. FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) N°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

- **Observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes consolidés concernant la « Note 2. Base de préparation – paragraphe IFRS 16 – Contrats de locations » relative aux conditions de mise en œuvre et les impacts financiers de cette norme sur l'exercice ainsi que sur le paragraphe « 5.3.7 – Evénements postérieurs à la clôture » concernant la crise sanitaire liée au Covid-19.

### **3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS – POINTS CLES DE L'AUDIT**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- ***Evaluation des goodwill***

**Risques identifiés**

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et de ce fait à reconnaître des goodwill en consolidation. Dans les comptes consolidés clos au 30 Septembre 2020, les goodwill comptabilisés s'avèrent significatifs.

Tels que décrits dans la note « D – GOODWILLS » de l'annexe aux comptes consolidés, « ils représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés et la quote-part correspondante dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables des sociétés acquises lors de la prise de contrôle.

Conformément aux normes IFRS3 et IAS36, les goodwill ne sont plus amortis et font l'objet de tests de dépréciation annuels au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie ».

A la clôture de chaque exercice, la direction s'assure, par le biais de tests de dépréciation réalisés au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie, que la valeur comptable de ces goodwill ne présente pas de risque de perte de valeur.

Des facteurs internes, tels que les décisions stratégiques prises ou des facteurs externes tels que l'évolution des environnements économiques, dans lesquels évoluent les activités identifiées, sont susceptibles d'affecter les rendements attendus.

Ces évolutions nécessitent une approche critique sur la pertinence des hypothèses retenues par la direction pour la détermination de ces valeurs ainsi que sur le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calculs. Nous avons considéré qu'il s'agit là d'un point clé de l'audit.

**Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés**

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le groupe en fonction des normes en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et nous avons notamment apprécié :

- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport aux environnements économiques et financiers dans lesquels les activités testées opèrent ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les estimations opérationnelles de la direction ;
- la cohérence du taux d'actualisation retenu ;
- l'analyse de la sensibilité de la valeur des goodwill faite par la direction en fonction des variations des principales hypothèses retenues.

Nous avons contrôlé que les notes « D – GOODWILLS » et « 5.1 Note 1- Immobilisations incorporelles et goodwill » dispensaient une information financière appropriée dans l'annexe comptable aux comptes consolidés.

#### **4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe données dans le rapport sur la gestion du Conseil d'administration arrêté le 28 Janvier 2021. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

#### **5. INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

- ***Désignation des Commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS par l'assemblée générale du 31 Mars 1994 pour le Cabinet BOREL ET ASSOCIES et pour le Cabinet ESCOFFIER.

Au 30 Septembre 2020, le Cabinet BOREL ET ASSOCIES et la Cabinet ESCOFFIER étaient dans la 27<sup>ème</sup> année de leur mission sans interruption. Les titres de la société étaient déjà admis aux négociations sur un marché réglementé lors de leurs prises de fonction.

#### **6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

#### **7. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES**

- ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

- **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) N°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 29 Janvier 2021

**Les Commissaires aux Comptes inscrits**

**Cabinet ESCOFFIER**

  
**Serge BOTTOLI**

**Cabinet BOREL et ASSOCIES**

  
**Olivier DURAND**

# COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

## 3.1 : BILAN CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

ACTIF	Notes	30/09/2020			30/09/2019	30/09/2018
		Brut	Amort. et dépréciat.	Net	Net	Net
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>						
Immobilisations incorporelles	1	57 287	2 121	55 166	62 450	62 731
Immobilisations corporelles	2	19 573	13 068	6 505	3 063	3 725
Actifs financiers	3 13	3 040	48	2 992	3 184	3 088
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>79 900</b>	<b>15 237</b>	<b>64 663</b>	<b>68 697</b>	<b>69 544</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>						
Stocks et en cours	4	20 498	2 426	18 072	12 535	12 208
Clients et autres débiteurs	5	51 020	778	50 242	46 435	42 982
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	2 046	-	2 046	1 062	1 427
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>73 564</b>	<b>3 204</b>	<b>70 360</b>	<b>60 032</b>	<b>56 617</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>153 463</b>	<b>18 441</b>	<b>135 022</b>	<b>128 729</b>	<b>126 161</b>

### 3.1 : BILAN CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

PASSIF	Notes	Avant répartition		
		30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital	7	22 000	22 000	22 000
Réserves consolidées		51 042	49 331	51 430
Résultat net - Part groupe		1 292	1 685	1 405
<b>Capitaux propres - Part du Groupe</b>		<b>74 334</b>	<b>73 016</b>	<b>74 835</b>
Participation ne donnant pas le contrôle		-	-	-
<b>Capitaux propres consolidés</b>		<b>74 334</b>	<b>73 016</b>	<b>74 835</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	9	<b>2 917</b>	<b>2 972</b>	<b>3 293</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>				
Passif d'impôts différés	8	305	301	337
Passifs financiers long terme	10 13	2 538	1 375	1 788
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>2 843</b>	<b>1 676</b>	<b>2 125</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>				
Passifs financiers court terme	10 13	3 280	1 576	1 511
Dettes fournisseurs et autres dettes	11	51 648	49 489	44 397
Dettes sur immobilisations	12	-	-	-
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>54 928</b>	<b>51 065</b>	<b>45 908</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>135 022</b>	<b>128 729</b>	<b>126 161</b>



### 3.2 : COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

	Notes	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	14 & 15	174 977	193 228	187 456
Autres produits de l'activité		-	-	-
Achats consommés		-109 945	-122 680	-121 011
Charges de personnel		-28 242	-32 417	-32 712
Charges externes		-28 593	-34 766	-30 247
Impôts et taxes		-1 928	-1 835	-2 148
Dotations aux amortissements et dépréciations		-6 100	-2 379	-2 298
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		-	-	-
Autres produits d'exploitation		2 369	2 920	3 678
Autres charges d'exploitation		-676	-386	-400
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>1 862</b>	<b>1 685</b>	<b>2 318</b>
Autres produits et charges opérationnels	16	-578	58	-795
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>1 284</b>	<b>1 743</b>	<b>1 523</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-	-	-
Coût de l'endettement financier brut		-147	-101	-125
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-147</b>	<b>-101</b>	<b>-125</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>		<b>-17</b>	<b>16</b>	<b>23</b>
<b>Charge d'impôt</b>	8	<b>-12</b>	<b>27</b>	<b>-16</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-	-	-
<b>Résultat net d'impôt sur les activités abandonnées</b>		<b>185</b>	-	-
<b>Résultat net</b>		<b>1 292</b>	<b>1 685</b>	<b>1 405</b>
• dont part revenant au Groupe		1 292	1 685	1 405
• dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
Nombre d'actions		2 169 232	2 169 232	2 169 232
<b>Résultat par action (€)</b>		<b>0,60</b>	<b>0,78</b>	<b>0,65</b>
<b>Résultat dilué par action (€)</b>		<b>0,60</b>	<b>0,78</b>	<b>0,65</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>1 292</b>	<b>1 685</b>	<b>1 405</b>
Ecarts de conversion		-	-	-
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		-	-	6
Ecarts actuariels PIDR		26	-250	-
Réévaluation des immobilisations		-	-	-
QP des gains et pertes des entreprises MEE		-	-	-
Autres éléments du résultat global		-	-	-
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>		<b>1 318</b>	<b>1 435</b>	<b>1 411</b>
• dont part revenant au Groupe		1 318	1 435	1 411
• dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-

### 3.3 : CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT CONSOLIDÉE (en Milliers d'€uros)

	Notes	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018
Résultat net consolidé		1 107	1 685	1 405
Quote part dans le résultat des sociétés MEE		-	-	-
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		-	-	-
<b>TOTAL RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 107</b>	<b>1 685</b>	<b>1 405</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Dépréciations du Goodwill		-	-	-
- Amortissements des immobilisations	2	3 604	926	1 011
- Dépréciations sur immobilisations		191	160	173
- Dépréciations sur actifs circulants	4 & 5	2 496	1 454	1 282
- Amortissements charges à répartir		-	-	-
- Provisions pour risques et charges	9	357	90	803
<b>TOTAL DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>6 648</b>	<b>2 630</b>	<b>3 269</b>
Reprises sur amortissements et dépréciations :				
- Reprises d'amort. et dépréciations	4 & 5	1 372	1 208	1 608
- Reprises de dépréciations financières		-	-	-
- Reprises d'amort. et dépréciations non courants	16	321	657	497
<b>TOTAL REPRISES AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>1 693</b>	<b>1 865</b>	<b>2 105</b>
Produits de cession des immobilisations	16	67	84	97
Valeurs nettes comptables des actifs cédés	16	67	81	82
Réévaluation immeuble de placement		-	-	-
<b>RETRAITEMENTS DES + OU - VALUES DE CESSIONS</b>		<b>-</b>	<b>3</b>	<b>15</b>
<b>CHARGE / PROFIT IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		<b>4</b>	<b>-36</b>	<b>7</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>6 066</b>	<b>2 411</b>	<b>2 562</b>
<b>SUBVENTIONS VIRÉES AU RÉSULTAT</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>6 066</b>	<b>2 411</b>	<b>2 562</b>

### 3.4 : TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS (en Milliers d'€uros)

	Notes	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018
Résultat net consolidé		1 292	1 685	1 405
Résultat net d'impôts des activités cédées		-185	-	-
Amortissements et dépréciations		4 955	765	1 165
Plus ou moins values de cession	16	-	-3	-15
Impôts différés	8	4	-36	7
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-5 698	9 974	-2 201
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ</b>		<b>368</b>	<b>12 385</b>	<b>361</b>
<i>Dont part concernant les activités poursuivies</i>		534	-	-
<i>Dont part concernant les activités abandonnées</i>		-166	-	-
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1	-9	-77	-165
Cessions d'immobilisations incorporelles	16	-	-	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles (1)	2	-7 053	-65	-273
Cessions d'immobilisations corporelles	16	-	4	14
Acquisitions d'actifs financiers	3	-124	-196	-180
Cessions d'actifs financiers	16	66	100	85
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions des filiales		-518	-	-
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS</b>		<b>-7 638</b>	<b>-234</b>	<b>-519</b>
<i>Dont part concernant les activités poursuivies</i>		-7 110	-	-
<i>Dont part concernant les activités abandonnées</i>		-528	-	-
Dividendes versés			-3 254	-3 015
Variation des comptes courants		5 387	-8 914	3 434
Nouveaux emprunts (1)		6 867	-	-
Remboursements d'emprunts		-3 102	-408	-1 002
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>9 152</b>	<b>-12 576</b>	<b>-583</b>
<i>Dont part concernant les activités poursuivies</i>		9 112	-	-
<i>Dont part concernant les activités abandonnées</i>		40	-	-
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>		<b>1 882</b>	<b>-425</b>	<b>-741</b>
<b>TRÉSORERIE D'OUVERTURE</b>		<b>-101</b>	<b>324</b>	<b>1 065</b>
<b>TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>		<b>1 781</b>	<b>-101</b>	<b>324</b>

(1) Dont impact 30/09/2020 - IFRS 16 - 6 867 K€

### 3.5 : TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en Milliers d'€uros)

	Notes	Capital	Réserves	Résultat	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Capitaux propres Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
	<b>Au 30/09/2018</b>	<b>22 000</b>	<b>51 718</b>	<b>1 405</b>	<b>-288</b>	<b>74 835</b>	<b>-</b>	<b>74 835</b>
Changements d'estimation								
Affectation du résultat			1 405	-1 405				
Opérations sur capital			-	-				
Dividendes versés			-3 254			-3 254		-3 254
Résultat de l'exercice				1 685		1 685		1 685
Résultats enregistrés directement en capitaux propres								
• Ecart actuariels PIDR					-250	-250		-250
Variation de périmètre								
Autres variations								
	<b>Au 30/09/2019</b>	<b>22 000</b>	<b>49 869</b>	<b>1 685</b>	<b>-538</b>	<b>73 016</b>	<b>-</b>	<b>73 016</b>
Changements d'estimation								
Affectation du résultat			1 685	-1 685				
Opérations sur capital			-	-				
Dividendes versés			-	-				
Résultat de l'exercice				1 292		1 292		1 292
Résultats enregistrés directement en capitaux propres								
• Ecart actuariels PIDR					26	26		26
Variation de périmètre								
Autres variations								
	<b>Au 30/09/2020</b>	<b>22 000</b>	<b>51 554</b>	<b>1 292</b>	<b>-512</b>	<b>74 334</b>	<b>-</b>	<b>74 334</b>

## 3.6 : NOTE ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### 1. Informations relatives à l'entreprise

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS SA est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé au 41, rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie.

Elle est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, et sur la place de Luxembourg.

Les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 30 septembre 2020 comprennent la société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

L'activité du Groupe consiste principalement dans la distribution de fournitures de bureau et de mobilier de bureau.

### 2. Base de préparation

Les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2020 sont établis en conformité avec les normes IFRS en vigueur dans l'Union Européenne.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a décidé d'utiliser le modèle de compte de résultat par nature issu de la recommandation 2013-03 du 7 novembre 2013 de l'ANC.

Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2019, à l'exception des normes, amendements et interprétations suivants, adoptés dans l'Union européenne dont l'application est obligatoire pour cet exercice :

- Amendements IAS 19 – Avantage du personnel : modification, réduction ou liquidation d'un régime ;
- Amendements IAS 28 – Intérêts à long terme dans des entreprises associées et coentreprises ;
- IFRS 16 – Contrat de location ;
- IFRIC 23 – Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat.

#### IFRS 16 – Contrats de Locations

Le Groupe Fiducial Office Solutions a appliqué la norme IFRS 16 « Contrats de location » au 1<sup>er</sup> octobre 2019 (date d'application obligatoire). Cette norme remplace la norme IAS 17 et les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27. Pour les preneurs, la comptabilisation est désormais basée sur un modèle unique, résultant de la suppression de la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. IFRS 16 prévoit la comptabilisation de tous les contrats de location au bilan des preneurs, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers).

Pour les bailleurs, la distinction actuelle entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement subsiste, avec une comptabilisation substantiellement inchangée.

Les hypothèses retenues par le Groupe Fiducial Office Solutions parmi les options de transition et traitement permanent prévues par la **norme IFRS 16** sont les suivantes :

#### Mesures de transition :

- Utilisation de la méthode rétrospective simplifiée. Pas de retraitement des périodes comparatives ;
- Maintien du traitement des contrats de location-financement identifiés selon IAS 17 et classification des actifs et passifs correspondants dans les droits d'utilisation et passifs de location, comme autorisé par la norme ;
- Le passif au titre de la location est évalué à la valeur actuelle des paiements de location restant dus. Le Groupe utilise des connaissances acquises a posteriori, par exemple pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de renouvellement ou de résiliation ;
- Le droit d'utilisation à la date de transition est égal au passif du contrat de location, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer. Les coûts directs initiaux sont intégrés à la valorisation du droit d'utilisation en date de transition ;
- Exemption des anciens contrats de location dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois au 1<sup>er</sup> octobre 2019 et des contrats de faibles valeurs retenus par le Groupe ;
- Le taux d'actualisation appliqué en date de transition correspond au taux marginal d'emprunt déterminé sur la durée résiduelle des contrats pour l'ensemble du Groupe.

#### Traitement permanent :

- Exemption des nouveaux contrats de location de courte durée (durée inférieure à 12 mois y compris périodes de renouvellement économiquement incitatives) et les contrats de faible valeur.
- La durée de location retenue pour chaque contrat correspond à la durée raisonnablement certaine de location.

- Celle-ci correspond à la durée non résiliable ajustée des éléments suivants :
  - Les options de résiliation anticipée que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer ;
  - Les options de prolongation que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer.
- Le taux d'actualisation correspond au taux marginal d'emprunt déterminé sur la durée résiduelle des contrats pour l'ensemble du Groupe ; ce taux est défini en fonction de la durée du contrat afin de prendre en compte les profils de paiement. Le taux d'emprunt marginal est un taux par défaut, à utiliser uniquement si le taux d'intérêt implicite dans le contrat ne peut pas être facilement déterminé.

A leur date de prise d'effet, les contrats de location tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location » sont inscrits :

- En immobilisation à l'actif (droit d'usage) pour le montant de la dette de loyers (ci-dessus déterminée), augmentée des paiements d'avance faits au bailleur, des coûts directs initiaux encourus, moins les incitations reçues, ainsi que d'une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat, le cas échéant ;
- En dette financière pour le montant des loyers sur la durée de location telle que déterminée ci-dessus, actualisés au taux tel que déterminé ci-dessus ;
- Ces immobilisations sont amorties linéairement, soit sur la durée du contrat de location, soit sur leur durée d'utilité si celle-ci est inférieure à la durée de location ou si le contrat transfère au preneur la propriété de l'actif ou s'il existe une option d'achat dont l'exercice est raisonnablement certain.

**Impact de la première application de la norme IFRS 16 – impacts sur les états financiers consolidés au 30/09/2020 :**

#### **Compte de résultat consolidé**

L'impact de la première application de la norme IFRS 16 sur le compte de résultat consolidé au 30/09/2020 concerne :

- Le résultat opérationnel courant avec un impact net positif de 170 K€, résultant de l'effet positif de la non reconnaissance des charges locatives pour 2 788 K€ combiné à l'impact négatif de 2 618 K€ au titre de la charge d'amortissement des droits d'utilisation ;
- Le résultat financier avec un effet négatif de 99 K€.

#### **Situation financière consolidée**

L'impact de la première application de la norme IFRS 16 sur la situation financière consolidée au 1<sup>er</sup> octobre 2019 concerne :

- A l'actif :
  - les droits d'utilisation comptabilisés en Immobilisations corporelles pour 6 867 K€,
- Au passif,
  - les dettes sur obligations locatives comptabilisées en passifs financiers non courants pour 2 596 K€, passifs financiers courants pour 1 582 K€.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer de façon anticipée pour les comptes consolidés 2020, les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne mais non entrés en vigueur pour l'exercice considéré ou ceux adoptés par l'IASB mais pas par l'Union Européenne. Il s'agit de :

- Amendements IAS 1 et IAS 8 – Définition du terme significatif ;
- Amendements IAS 28 ; IFRS 7 et IFRS 9 – Réforme des taux d'intérêts de référence.

#### **• Date d'arrêté des comptes**

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 28 janvier 2021.

### **3. Méthodes comptables**

#### **A - CHOIX DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES**

Les sociétés dans lesquelles la participation directe ou indirecte du Groupe est inférieure à 20 %, ne sont pas retenues en consolidation, ainsi que celles dont la consolidation ne présenterait pas un caractère significatif à l'échelle des comptes consolidés, du fait de leur faible importance. Toutes les sociétés retenues sont intéressées directement ou indirectement à l'un des métiers du Groupe : notamment la fourniture de bureau et les équipements de bureau.

#### **B - MÉTHODES DE CONSOLIDATION**

Les comptes consolidés par la méthode d'intégration globale comprennent les comptes de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS et ceux des filiales significatives dont elle a le contrôle exclusif.

### **C - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Il s'agit principalement des concessions, brevets, licences et des contrats clients acquis. Sont classés dans cette rubrique les marques et les logiciels à usage interne. Pour les logiciels, les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité.

Les anciennes parts de marché constatées dans le cadre de regroupements d'entreprises ont été reclassées en goodwill (§. D) en tant qu'élément incorporel non identifiable par application des critères de reconnaissance de la norme IAS 38. Ils font l'objet de tests annuels de dépréciation selon la méthode des DCF (discounted cash-flows) pour la détermination des valeurs d'utilité au niveau des UGT (distribution et magasins) selon la norme IAS 36.

### **D - GOODWILLS**

Les écarts de première consolidation représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés et la quote-part correspondante dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables des sociétés acquises à la date de prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3, ces écarts de première consolidation sont affectés en priorité aux actifs et aux passifs identifiables des sociétés concernées, et sont amortis sur la durée de vie restant à courir des immobilisations lorsqu'ils sont affectés à des immobilisations amortissables.

Par application de la norme IFRS 3, les goodwill sont inscrits dans le poste « immobilisations incorporelles ». Conformément à la norme IFRS 3, les goodwill ne sont plus amortis. En contrepartie les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

IAS 36 « Dépréciation d'actifs », prescrit que ce test de dépréciation soit réalisé, soit au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill a été affecté, soit au niveau de regroupement au sein d'un secteur d'activité ou du secteur géographique auquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Le niveau d'analyse auquel FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS apprécie la valeur actuelle des goodwill correspond aux UGT. La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT et leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur de marché est appréciée au regard de transactions récentes ou de pratiques professionnelles.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs.

#### **• Test de perte de valeur**

La valeur d'utilité est déterminée par référence à la valeur des flux futurs, calculés à partir des plans à moyen terme établis par le management sur une durée de 5 ans. Au-delà de cet horizon, les flux extrapolés sont ceux de la 5<sup>ème</sup> année actualisée à l'infini, spécifique à chaque unité génératrice de trésorerie.

Ces flux de trésorerie futurs sont fondés sur des hypothèses d'évolution issues des tendances dégagées sur les exercices passés, les exercices en cours et le budget prévisionnel de l'exercice N+1 validé par le management.

L'actualisation des flux est effectuée sur la base du coût du capital avant impôt du Groupe. Ces tests de dépréciation sont effectués une fois par an.

### **E - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif sur la durée d'utilité propre des immobilisations. Les durées d'utilité appliquées sont les suivantes :

- Construction ..... 20 et 33 ans
- Matériel et outillage, matériel informatique ..... de 3 à 10 ans
- Matériel informatique destiné à la location ..... de 2 à 3 ans
- Matériel de transport ..... de 3 à 5 ans
- Mobilier, matériel de bureau ..... de 5 à 10 ans
- Agencements, aménagements, installations ..... de 3 à 10 ans

#### **• Contrats de location - IFRS 16**

Conformément à IFRS 16, comptabilisation de tous les contrats de location au bilan, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers), à l'exception des contrats de location de courte durée (durée inférieure à 12 mois y compris périodes de renouvellement économiquement incitatives) et des contrats de faible valeur.



FIDUCIAL  
OFFICE SOLUTIONS

La durée de location retenue pour chaque contrat correspond à la durée raisonnablement certaine de location. Celle-ci correspond à la durée non résiliable ajustée des éléments suivants :

- Les options de résiliation anticipée que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer ;
- Les options de prolongation que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer.

Les actifs sont amortis conformément à la durée retenue du contrat.

Pour les contrats de location immobilière, le cas échéant, la durée d'amortissement des agencements est alignée sur la durée retenue du contrat.

Le taux d'actualisation correspond au taux marginal d'emprunt déterminé sur la durée résiduelle des contrats pour l'ensemble du Groupe ; ce taux est défini en fonction de la durée du contrat afin de prendre en compte les profils de paiement. Le taux d'emprunt marginal est un taux par défaut, à utiliser uniquement si le taux d'intérêt implicite dans le contrat ne peut pas être facilement déterminé.

## **F - ACTIFS FINANCIERS**

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont évalués au coût d'acquisition. A chaque clôture, la valeur de chaque participation est appréciée sur la base de critères économiques et financiers issus des dernières situations comptables et des perspectives de développement de ladite société. Si cette valeur est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est alors constituée.

## **G - STOCKS ET EN-COURS**

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de marchandises sont valorisés au dernier prix d'achat, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO.

Le coût de revient des stocks de marchandises inclut l'ensemble des coûts constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues.

## **H - CRÉANCES DOUTEUSES**

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. À chaque clôture, ces créances font systématiquement l'objet d'une analyse au cas par cas en vue d'identifier spécifiquement les créances douteuses. Ces dernières font l'objet d'une dépréciation à hauteur du risque d'irrecouvrabilité calculé sur le montant hors taxes. Par ailleurs, il est constitué une dépréciation en fonction de l'ancienneté des créances.

## **I - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

Elles sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée lorsque le cours de clôture est inférieur au coût d'acquisition.

## **J - REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES**

Conformément à IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité dont le Groupe acquiert le contrôle, les actifs et les passifs, ainsi que les passifs éventuels identifiables, sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition.

Selon IFRS 3, lors de la prise de contrôle d'une entreprise, la différence entre la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition constitue un écart d'acquisition.

Au moins une fois l'an, le Groupe met en œuvre des tests de perte de valeur au titre de ses actifs incorporels.

## **K - IMPÔTS DIFFÉRÉS SUR FILIALES ÉTRANGÈRES**

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés qui sont constatés au bilan et au compte de résultat sont calculés selon la méthode du report variable et résultent :

- des charges et produits pris en compte dans le résultat fiscal au cours d'exercices différents de ceux des comptes annuels ;
- des retraitements et éliminations propres à la consolidation ayant un impact sur le résultat ou les capitaux propres.

Un crédit d'impôt au titre des déficits fiscaux reportables est constaté lorsque la société concernée devient bénéficiaire ou s'il existe une très forte probabilité qu'elle se trouve dans une situation bénéficiaire au cours des exercices suivants.



FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS constate un impôt différé sur les écarts d'évaluation apparaissant lors de l'acquisition d'une entreprise par le Groupe.

#### L - AVANTAGES AU PERSONNEL

Conformément à la norme IAS 19, les indemnités de fin de carrière (IFC) sont évaluées selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Les écarts résultants du changement d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en capitaux propres.

En dehors des indemnités de fin de carrière, il n'existe aucun autre engagement à provisionner au titre des avantages au personnel.

#### 4. Sociétés consolidées

Sociétés intégrées globalement		% Intérêt			Méthode de conso	Secteurs d'activité	
Noms	Sièges	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2020	A	B
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS	Courbevoie 92400 N° SIREN 969 504 133	SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE				HOLDING	
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS	Bruxelles 1050 BELGIQUE	100,00	100,00	100,00	IG	*	
FIDUCIAL BUREAUTIQUE	Courbevoie 92400 N° SIREN 955 510 029	100,00	100,00	100,00	IG	*	
FIDUCIAL OFFICE STORES	Courbevoie 92400 N° SIREN 358 501 633	100,00	100,00	100,00	IG		*
FOS ESPAGNE	Barcelone 08010 ESPAGNE	100,00	100,00	100,00	IG	*	
FOS LUXEMBOURG	Luxembourg L 1952 LUXEMBOURG	100,00	100,00	100,00	IG	*	
VEOPRINT	Courbevoie 92400 N° SIREN 430 050 641		100,00	100,00	IG		*

A : Distribution – B : Autres activités – IG : Intégration Globale

#### • A - Variations de périmètre

Au cours de l'exercice le périmètre a subi la modification suivante :

- Cession de la société VEOPRINT en date du 30/09/2020.  
Le résultat net d'impôt de la sortie de Véoprint est de + 185K€.

#### • B - Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes annuels au 30 septembre.

## 5. Notes complémentaires aux comptes consolidés

### 5-1 : Notes complémentaires aux comptes de bilan

#### Note 1 - Immobilisations incorporelles et Goodwills

Les mouvements des valeurs brutes et des dépréciations cumulées s'analysent de la façon suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2019	Mouv. de périmètre	Autres. mouv.	Augment.	Dimin.	30/09/2020
<b>Valeur brute</b>						
Goodwill	63 277	-6 897				56 380
Autres immobilisations incorporelles	3 082	-2 184		9		907
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>66 359</b>	<b>-9 081</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>57 287</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>						
Goodwill	1 166			160		1 325
Autres immobilisations incorporelles	2 744	-2 082		133		796
<b>Amortissements et dépréciations cumulés</b>	<b>3 909</b>	<b>-2 082</b>	<b>-</b>	<b>293</b>	<b>-</b>	<b>2 121</b>
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>62 450</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>55 166</b>

#### Ventilation des Goodwills :

UGT (en Milliers d'€uros)	Valeur brute	Provision cumulée	Valeur nette 2020
Distribution	55 415	1 325	54 090
Autres Activités	965	-	965
<b>TOTAL</b>	<b>56 380</b>	<b>1 325</b>	<b>55 055</b>

Sont affectés en Goodwills :

- d'une part, les écarts d'acquisition existant sous l'ancien référentiel CRC 99-02 pour des valeurs nettes de 10,3 M€ (Distribution) et 0,5 M€ (Autres activités) ;
- d'autre part, les anciennes parts de marchés, concernant les branches distribution et autres activités, reclassées désormais en Goodwill pour un montant de 44,2 M€.

#### • Test de valeur des goodwills :

Le Groupe procède annuellement, conformément aux normes en vigueur, à un test de dépréciation visant à mesurer l'adéquation de la valeur des actifs au bilan, notamment des goodwills, avec les performances économiques futures.

Les UGT (unités génératrices de trésorerie) correspondent aux principales activités du Groupe et notamment l'activité distribution de fournitures de bureau qui représente plus de 99 % du CA consolidé.

La méthodologie retenue pour apprécier la valeur d'utilité des actifs consiste en l'élaboration de prévisions de flux nets de trésorerie actualisés (méthode des DCF) reposant sur les principales hypothèses suivantes :

- Les tests sont réalisés début décembre de manière à pouvoir disposer des comptes de l'exercice sous revue, des budgets de l'exercice suivant et des premières tendances issues du nouvel exercice ;
- Le goodwill affecté à l'activité distribution représente 55,4 M€ en valeur brute et 54,1 M€ en valeur nette ;
- La valeur retenue à la clôture au titre de la valeur recouvrable est la valeur d'utilité ;
- Les principales hypothèses retenues pour estimer les valeurs d'utilité sont les suivantes :
  - Les cash-flows sont évalués à partir des budgets de l'exercice 2021 et des meilleures prévisions qu'il nous est possible de faire dans la conjoncture actuelle sur une période de 5 ans.
  - Prise en compte d'une valeur terminale avec extrapolation des flux de trésorerie au-delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance à l'infini de 1,5%.
  - Taux d'actualisation de 8%, qui a été déterminé à partir d'un taux de placement sans risque (1,7%), d'une prime de risque marché actions (5,3%) et d'une prime de risque spécifique au secteur (1%).

Sous ces hypothèses, l'actualisation des cash-flows futurs n'entraîne pas de dépréciation dans le compte de résultat au 30/09/2020, à l'exception du goodwill affecté sur notre activité au Luxembourg que nous avons déprécié de 160 K€.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Par ailleurs le Groupe a procédé à des tests de sensibilité, sur l'UGT activité distribution de fournitures de bureau, par rapport aux hypothèses clefs de valorisation que sont le taux d'actualisation et le taux d'EBITDA/CA.

Une augmentation de 1 point du taux d'actualisation génère une réduction de 14,1 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas de dépréciation des goodwills.

Une diminution de 15% de l'EBITDA génère une réduction de 15,2 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas de dépréciation des goodwills.

## Note 2 - Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et des amortissements cumulés s'analysent de la façon suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2019	Mouv. de périmètre	IFRS16	Augment.	Dimin.	30/09/2020
<b>Valeur brute</b>						
Terrains, constructions	-		4 039		-	4 039
Installations techniques	5 383			143		5 526
Autres immobilisations corporelles	7 198	-61	2 828	43		10 008
Avances et acomptes sur immobilisations	-					-
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>12 581</b>	<b>-61</b>	<b>6 867</b>	<b>186</b>	<b>-</b>	<b>19 573</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>						
Terrains, constructions	-		1 644			1 644
Installations techniques	3 434			486		3 920
Autres immobilisations corporelles	6 084	-49	974	496		7 505
<b>Amortissements et dépréciations cumulés</b>	<b>9 518</b>		<b>2 618</b>	<b>982</b>	<b>-</b>	<b>13 068</b>
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>3 063</b>					<b>6 505</b>



• **Contrat de crédit bail au 30/09/2020**

(en Milliers d'€uros)	Valeur Brute	Amort.	VNC
Autres immobilisations corporelles	2 899	1 556	1 343

**Note 3 - Actifs financiers non courants**

(en Milliers d'€uros)	30/09/2019	Mouv. de périmètre	Autres mouv.	Augment.	Dimin.	30/09/2020
<b>Valeur brute</b>						
Autres titres immobilisés	10					10
Dépôts et cautionnements	1 279	-64		32	7	1 240
Prêts organismes collecteurs du 1 % logement	1 912	-148		92	65	1 791
Autres Immobilisations financières						-
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>3 201</b>	<b>-212</b>	<b>-</b>	<b>124</b>	<b>72</b>	<b>3 040</b>
<b>Dépréciations</b>						
Autres titres immobilisés	3					3
Dépôts et cautionnements	14			31		45
Prêts organismes collecteurs du 1 % logement	-	-		-	-	-
<b>DEPRÉCIATIONS CUMULÉES</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>31</b>	<b>-</b>	<b>48</b>
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>3 184</b>					<b>2 992</b>

**Note 4 - Stocks**

L'évolution des valeurs brutes et des dépréciations est la suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018
Stocks de marchandises	20 328	13 621	13 253
Autres stocks (1)	170	197	199
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>20 498</b>	<b>13 818</b>	<b>13 452</b>
Dépréciations	2 426	1 283	1 244
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>18 072</b>	<b>12 535</b>	<b>12 208</b>

(1) Il s'agit de stocks d'emballages pour FIDUCIAL BUREAUTIQUE.

<b>Au 30/09/2019</b>	<b>1 283</b>
Dotations	2 391
Reprises	-1 248
<b>Au 30/09/2020</b>	<b>2 426</b>

Les reprises de dépréciations des stocks sont justifiées par les mises au rebut des produits obsolètes et par les ventes réalisées sur des produits dépréciés.

## Note 5 - Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs se décomposent comme suit :

(en Milliers d'€uros)	Valeurs brutes au		Variation
	30/09/2020	30/09/2019	
Avances et acomptes versés	16	191	-175
Créances Clients	36 494	35 233	1 261
Autres créances :			
• Créances sociales	116	100	16
• Créances fiscales	2 060	1 982	78
• Comptes courants	452	5 559	-5 107
• Créances s/cession immobilisations	7 100		7 100
• Débiteurs divers	3 707	2 785	922
• Créance fiscale IS	5	5	0
• Charges constatées d'avance	1 071	1 475	-404
<b>SOUS TOTAL AUTRES CRÉANCES</b>	<b>14 510</b>	<b>11 906</b>	<b>2 604</b>
<b>TOTAL</b>	<b>51 020</b>	<b>47 330</b>	<b>3 690</b>

L'ensemble de ces postes ont une échéance à moins d'un an, exception faite des avances sur frais de déplacement consenties au personnel dont le montant est peu significatif et ne donne donc pas lieu à actualisation.

### Evolution des dépréciations :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2019	Mouv. de périmètre	Dotations	Reprises	30/09/2020
Dépréciations sur clients et comptes rattachés	611	-36	36	74	536
Dépréciations sur clients douteux	281	-34	69	74	242
Provision autres débiteurs	3		-3		-
<b>TOTAL</b>	<b>895</b>	<b>-70</b>	<b>102</b>	<b>148</b>	<b>778</b>

Les reprises de dépréciations des créances clients sont liées soit aux encaissements reçus, soit aux pertes définitives constatées sur ces créances.

### Echéancier des créances clients :

(en Milliers d'€uros)	Non échus	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Créances clients brutes	30 446	4 197	909	232	710	36 494
Créances clients provisions	132	1	79	42	282	536
Créances clients douteux provisions					242	242

### Note 6 - Trésorerie et équivalent de trésorerie

(en Milliers d'€uros)	30/09/2020	30/09/2019	Variation
Placements de trésorerie			-
Disponibilités	2 046	1 062	984
<b>Total actif</b>	<b>2 046</b>	<b>1 062</b>	<b>984</b>
Concours bancaires	-265	-1 163	898
<b>Total passif</b>	<b>-265</b>	<b>-1 163</b>	<b>898</b>
<b>TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>1 781</b>	<b>-101</b>	<b>1 882</b>

### Note 7 - Information sur le capital

Au 30 septembre 2020, le capital social s'élève à 22 000 000€. Il est divisé en 2 169 232 actions de même catégorie, entièrement libérées, émises au pair.

Aucun mouvement n'est intervenu sur l'exercice.

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS ne détient et n'a détenu aucune action d'autocontrôle au cours de l'exercice.

### Note 8 - Intégration fiscale et impôts différés

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS bénéficie du régime d'intégration dans le cadre de son périmètre français.

- Cette convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt ou le cas échéant l'économie d'impôt (déficits fiscaux reportables, ...) résultant de ce régime incombe à la société tête de Groupe d'intégration.

Aucun impôt (exigible ou différé) ne figure donc dans les états financiers au 30/09/2020 au titre du périmètre français.

Les impôts différés s'appliquant aux filiales étrangères concernent uniquement le retraitement des fonds de commerce.

Les impôts différés du Groupe (France et étranger) correspondent à :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018
Différences temporaires fiscalités locales :			
• Organic	-	-	-
• Participation des salariés	-	-	-
• Provisions congés payés	-	-	-
Provisions pour départ à la retraite	-	-	-
Provisions pour réparations	-	-	-
Retraitement crédit-bail	-2	-	-
Retraitement dépréciations fonds de commerce	-303	-301	-337
Autres retraitements	-	-	-
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>-305</b>	<b>-301</b>	<b>-337</b>
Actifs d'impôts différés	-	-	-
Passifs d'impôts différés	-305	-301	-337
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>-305</b>	<b>-301</b>	<b>-337</b>

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

La base d'impôts différés sur les filiales intégrées est :

Base impôts différés sociétés françaises en K€	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018
Différences temporaires fiscalités locales :			
• Organic	193	193	187
• Participation des salariés	-	-	-
• Provisions congés payés	-	-	-
Provisions pour départ à la retraite	-1 548	-1 670	-1 775
Provisions pour réparations			
Retraitement IFRS 16	-236	-31	-24
Retraitement provisions fonds de commerce	-18	-33	-34
Autres retraitements		709	709
<b>TOTAL BASE IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>-1 609</b>	<b>-832</b>	<b>-937</b>

#### • Charge d'impôt

	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018
Impôts exigibles	8	9	10
Impôts différés	4	-36	6
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>-27</b>	<b>16</b>

#### Variation des impôts différés

	30/09/2020	Variation	30/09/2019
Actifs d'impôts différés	0	0	0
Passifs d'impôts différés	-305	4	-301
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>-305</b>	<b>4</b>	<b>-301</b>
<b>Variation</b>		<b>4</b>	
<b>Incidence Résultat</b>		<b>4</b>	
<b>Incidence réserves</b>			
<b>instruments financiers</b>			
<b>Variation</b>		<b>4</b>	

#### Note 9 - Provisions pour risques et charges

(en Milliers d'€uros)	30/09/2019	Mouv. de périmètre	Écarts actuariels	Dotations	Reprises		30/09/2020
					Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour litiges et risques	1 043			356	119	152	1 128
Provisions avantages au personnel - IFC	1 929	-41	-26	1	13	62	1 789
Provisions pour autres charges	-			-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 972</b>	<b>-41</b>	<b>-26</b>	<b>357</b>	<b>132</b>	<b>214</b>	<b>2 917</b>



Les provisions pour risques et charges couvrent des risques sociaux liés notamment à des procédures individuelles ou collectives engagées. Les provisions pour litiges ont été appréhendées après analyse des risques effectuée avec les conseils de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS.

Mouvements des provisions pour litiges et risques sur l'exercice :

(en Milliers d'€uros)	Dotations	Reprises
Risques liés au personnel	356	271
Risques commerciaux	-	-
Risques divers	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>356</b>	<b>271</b>

#### • Avantages au personnel

En outre, les provisions relatives aux indemnités de fin de carrière ont été évaluées et comptabilisées conformément à la norme IAS 19 pour un montant de 1,5 M€.

Hypothèses retenues pour le calcul des Indemnités de Fin de Carrière :

- Taux de rotation :
  - Très faible si < à 5%
  - Faible entre 5 et 10%
  - Moyen entre 10 et 15%
  - Fort si + 15%
- Méthode de calcul : Rétrospective prorata temporis
- Augmentation des salaires : 1% constant
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de Charges sociales : Entre 18,2 % et 46,1 % selon la CSP
- Taux d'actualisation Iboxx Euro Corporates AA 10+ : 0,58 %
- Base : départ volontaire
- Table de mortalité par génération de 2005 (TGH05 et TGF05) distinguant les hommes et les femmes.
- Les conventions collectives :
  - Papeterie, librairie, fournitures de bureau, bureautique et informatique.
  - Imprimerie de labeur et industries graphiques.

(en Milliers d'€uros)	30/09/2019	Mouv. de périmètre	Écarts actuariels	Dotations	Reprises		30/09/2020
					Utilisées	Non utilisées	
Médailles du travail	260	-7			13		240
Provisions pour IFC	1 670	-34	-26	1		62	1 549
<b>TOTAL</b>	<b>1 929</b>	<b>-41</b>	<b>-26</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>62</b>	<b>1 789</b>



## Note 10 - Passifs financiers

	2019	IFRS 16	Souscrip. Exercice	Remb. exercice	Autres var. de trésor.	var. hors trésor.	2020
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Dettes participations salariés	-	-	-	-	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-	-	-	-	-
Dettes financières crédit bail - IFRS 16	1 788	6 867	-	-3 102	-	-	5 553
Concours bancaires courants	1 163	-	-	-	-898	-	265
ICNE	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 951</b>	<b>6 867</b>	<b>-</b>	<b>-3 102</b>	<b>-898</b>	<b>-</b>	<b>5 818</b>

Les échéances des passifs financiers sont les suivantes :

### • Analyse par échéance

(en Milliers d'€uros)	Montant	Échéances		
		1 an	Entre 1 an et 5 ans	Au-delà de 5 ans
<b>2020</b>				
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes participations salariés	-	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-	-
Dettes financières crédit bail - IFRS 16	5 553	3 015	2 538	-
Concours bancaires courants	265	265	-	-
ICNE	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 818</b>	<b>3 280</b>	<b>2 538</b>	<b>-</b>
<b>2019</b>				
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes participations salariés	-	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-	-
Dettes financières crédit bail	1 788	413	1 375	-
Concours bancaires courants	1 163	1 163	-	-
ICNE	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 951</b>	<b>1 576</b>	<b>1 375</b>	<b>-</b>



**FIDUCIAL**  
OFFICE SOLUTIONS

• Analyse par devises

(en Milliers d'€uros)	Total	Devises	
		Euros	Autres devises
<b>2020</b>			
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-
Dettes participations salariés	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-
Dettes financières crédit bail - IFRS 16	5 553	5 553	-
Concours bancaires courants	265	265	-
ICNE	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 818</b>	<b>5 818</b>	<b>-</b>
<b>2019</b>			
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-
Dettes participations salariés	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-
Dettes financières crédit bail	1 788	1 788	-
Concours bancaires courants	1 163	1 163	-
ICNE	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 951</b>	<b>2 951</b>	<b>-</b>

• Analyse par taux

(en Milliers d'€uros)	Total	Taux	
		Fixe	Variable Swapé
<b>2020</b>			
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-
Dettes participations salariés	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-
Dettes financières crédit bail - IFRS 16	5 553	5 553	-
Concours bancaires courants	265	265	-
ICNE	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 818</b>	<b>5 818</b>	<b>-</b>
<b>2019</b>			
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-
Dettes participations salariés	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-
Dettes financières crédit bail	1 788	1 788	-
Concours bancaires courants	1 163	1 163	-
ICNE	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 951</b>	<b>2 951</b>	<b>-</b>

• **Crédit bail financier**

Nombre de contrats	VNC	Montant CRD	Redevances		
			À moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	À plus de 5 ans
1	1 344	1 375	419	956	-

\* CRD = Capital Restant Dû

Les redevances sont calculées sur la base du taux en vigueur au 30/09/2020.

**Note 11 - Dettes fournisseurs et autres dettes**

(en Milliers d'€uros)	Valeurs brutes au		Variation
	30/09/2020	30/09/2019	
Dettes fournisseurs	27 099	25 944	1 155
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sociales	7 821	4 042	3 779
Dettes fiscales	3 842	4 283	-441
Autres dettes	12 886	15 220	-2 334
<b>TOTAL</b>	<b>51 648</b>	<b>49 489</b>	<b>2 159</b>

Les autres dettes correspondent principalement aux soldes créditeurs clients, aux remises, rabais, ristournes à établir et aux autres créditeurs.

**Echéancier des dettes fournisseurs**

(en Milliers d'€uros)	Non échus	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Dettes fournisseurs	25 267	789	831	34	178	27 099

**Note 12 - Dettes sur immobilisations**

Néant.

**Note 13 - Détail des actifs et passifs financiers par catégorie**

Les actifs et passifs financiers par catégorie au 30 septembre 2020 se détaillent comme suit :

(en Milliers d'€uros)	Au 30/09/2020 valeur au bilan	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers							Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
		Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat				Prêts et créances	Dérivés de couverture de flux de trésorerie	
			Equivalent de trésorerie	Actifs financiers non courants	Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture			
Autres titres immobilisés	7	-	-	7	-	-	-	-	-
Prêts versés 1% logement	1 791	-	-	-	-	-	1 791	-	-
Dépôts et cautionnement	1 194	-	-	-	-	-	1 194	-	-
Autres immobilisations Financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>ACTIFS NON COURANTS NETS</b>	<b>2 992</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 985</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Avances et acomptes versés	16	-	-	-	-	-	16	-	-
Clients	35 716	-	-	-	-	-	35 716	-	-
Créances diverses	14 510	-	-	-	-	-	11 374	-	3 136
Trésorerie	2 046	-	-	-	-	-	2 046	-	-
<b>ACTIFS COURANTS NETS</b>	<b>52 288</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>49 152</b>	<b>-</b>	<b>3 136</b>



FIDUCIAL  
OFFICE SOLUTIONS

(en Milliers d'€uros)	Au 30/09/2020 valeur au bilan	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers				Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
		Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Prêts et créances	
			Equivalent de trésorerie	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
Passifs long terme	2 538	2 538	-	-	-	-
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>2 538</b>	<b>2 538</b>	-	-	-	-
Passifs financiers court terme	3 280	3 280	-	-	-	-
Fournisseurs	27 099	27 099	-	-	-	-
Autres dettes courantes	11 663	7 821	-	-	-	3 842
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-	-	-
Autres dettes	12 886	12 886	-	-	-	-
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>54 928</b>	<b>51 086</b>	-	-	-	<b>3 842</b>

La valeur comptable des actifs et passifs financiers est représentative de leur juste valeur.

## 5-2 : Notes complémentaires au compte de résultat

### Note 14 - Analyse du Chiffre d'Affaires

Par type de revenus, la répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018
Ventes nettes de produits	169 449	187 137	182 520
Ventes nettes de services	5 528	6 091	4 936
<b>TOTAL</b>	<b>174 977</b>	<b>193 228</b>	<b>187 456</b>

### Note 15 - Données sectorielles par secteur d'activité

Conformément aux critères d'identification de la norme IFRS 8, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS présente une information selon 2 secteurs d'activité.

Secteurs d'activité (en Milliers d'€uros)	30/09/2020			30/09/2019		
	Distribution	Autres activités	Total Consolidé	Distribution	Autres activités	Total Consolidé
Chiffre d'affaires externe	173 546	1 431	174 977	185 963	7 265	193 228
Ventes intersectorielles	7 573	80	7 653	6 881	1 370	8 251
Résultat opérationnel courant	2 736	-874	1 862	2 938	-1 253	1 685
Coût de l'endettement financier net	-131	-17	-147	-49	-52	-101
Autres charges et produits opérationnels	-586	8	-578	61	-2	59
Total Actif	125 396	9 626	135 022	113 984	14 745	128 729
Total Passif (hors capitaux propres)	60 017	671	60 688	54 027	1 686	55 713
Charges d'amortissements	3 380	223	3 603	682	244	926
Autres charges calculées nets (provisions)	-1 126	1	-1 125	-218	-27	-245
Investissements de l'exercice	6 876	310	7 186	234	104	338

### Note 16 - Autres produits et charges opérationnels

Ils se décomposent de la façon suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018
Autres produits opérationnels non courants	103	26	88
Produits cessions immobilisations	67	84	97
Reprises de provisions pour risques et charges	321	657	496
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>491</b>	<b>767</b>	<b>681</b>
Autres charges opérationnelles non courantes	486	379	436
VNC immobilisations cédées	67	81	82
Dotations aux provisions pour risques et charges	516	249	958
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>1 069</b>	<b>709</b>	<b>1 476</b>
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>-578</b>	<b>58</b>	<b>-795</b>

## 5-3 : Autres notes

### 5.3.1 - Transactions avec les parties liées et rémunération des principaux dirigeants

#### A - Transactions avec les parties liées

Nature des transactions (en Milliers d'€uros)	Montant au 30/09/2020		Montant au 30/09/2019	
	Éch.	Parties liées	Éch.	Parties liées
<b>Actifs courants</b>				
Créances clients	< 1an	2 460	< 1an	1 696
Créances diverses dont Compte courant	< 1an	7 552	< 1an	5 559
<b>Passifs courants</b>				
Dettes fournisseurs	< 1an	3 973	< 1an	1 842
<b>Au compte de résultat</b>				
Chiffre d'Affaires - Vente de marchandises		8 752		9 078
Charges externes - Loyers, redevance, location matériel		9 812		11 799
Charges financières		13		51
Produits de trésorerie		-		-

#### B - Rémunération des principaux dirigeants

Les mandataires sociaux ne perçoivent aucune rémunération au titre des fonctions exercées auprès des sociétés du Groupe.

Les rémunérations brutes versées aux membres du Comité de direction au titre de l'exercice 2019/2020, prises en charge par le Groupe FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS, s'élèvent à 415,2 K€.

#### 5.3.2 - Effectifs par catégorie et par activité

Par catégorie	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018
Cadres	192	210	215
Agents de maîtrise	75	69	60
Employés et ouvriers	421	432	434
<b>TOTAL</b>	<b>688</b>	<b>711</b>	<b>709</b>
Par secteur d'activité	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018
Distribution	674	671	668
Autres activités	14	40	41
<b>TOTAL</b>	<b>688</b>	<b>711</b>	<b>709</b>

### 5.3.3 - Engagements hors bilan

(en Milliers d'€uros)	30/09/2020	30/09/2019
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS (*)</b>		
Avals, cautions	452	752
Autres engagements donnés	19 248	41 400
Frais financiers sur emprunts garantis	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>19 700</b>	<b>42 152</b>
*dont parties liées	19 248	41 400
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>		
Avals, cautions, garanties reçus	400	700
Autres	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>400</b>	<b>700</b>

#### • Dettes garanties par des sûretés réelles

(en Milliers d'€uros)	30/09/2020	30/09/2019
Emprunts garantis par des sûretés réelles	-	-

### 5.3.4 - Honoraires des Commissaires aux comptes

(en Milliers d'€uros)	Cabinet Escoffier	Cabinet Borel & Associés	Olivier De Bonhome	TOTAL
Honoraires relatifs aux missions légales de certification	91,3	83,0	13,5	187,8
Honoraires relatifs aux autres services	-	2,7	-	2,7
<b>TOTAL</b>	<b>91,3</b>	<b>85,7</b>	<b>13,5</b>	<b>190,5</b>

### 5.3.5 - Engagements donnés aux établissements de crédit au 30 septembre 2020

Néant.

### 5.3.6 - Facteurs de risques financiers

L'analyse des risques financiers est développée au paragraphe 14 « Gestion des risques » du rapport d'activité.

### **5.3.7 - Evénements postérieurs à la clôture**

La nouvelle décision de confinement décidée par l'exécutif (décret n°2020-1310 du 29/10/2020), pour une période minimum du 30/10/2020 au 01/12/2020, risque à nouveau d'avoir des répercussions sur notre secteur d'activité qui est très dépendant de l'activité économique. Même si les secteurs d'activité autorisés à travailler pendant le confinement sont plus nombreux qu'au printemps, nous nous attendons à une répercussion sur nos ventes en raison de l'inquiétude sur la croissance avec l'érosion du climat des affaires, d'une utilisation plus large du télétravail pour les collaborateurs de nos clients et d'un risque de défaillances d'entreprises grandissant au cours des prochains mois.

Nous sommes mieux préparés à cette situation grâce à l'expérience acquise au cours du premier confinement.

Nous avons également vérifié que nos clients, de par leur taille et de par les secteurs d'activité où ils exercent, avaient majoritairement une capacité de résilience élevée face à cette crise sanitaire et économique. Leurs délais de paiement sont satisfaisants et les retards de paiement non justifiés sont rapidement analysés et traités. Notre trésorerie ne s'est pas dégradée à la date du présent rapport.

La continuité d'activité est assurée grâce :

- à un niveau d'activité qui ne faiblit pas trop,
- à notre capacité à nous adapter au nouveau contexte de relation commerciale avec nos clients,
- au soutien de notre actionnaire.